



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Le Recteur de l'Académie de Versailles
Chancelier des Universités**

A

Mesdames et Messieurs les Proviseurs de lycée
Mesdames et Messieurs les Principaux de collège
s/c de Messieurs les Inspecteurs d'académie

**DIVISION
DACES**

Affaire suivie par :
Catherine Jacubert
Fabrice Imiola

☎ : 01.30.83.44.31/ 44.37
Fax : 01.30.83.50.72

Diffusion :

Pour attribution : A Pour Information : I

x	IA	Gds. Etabs. Sup.
	Inspections	IUFM
	CTCM	CROUS
	CD-CS	CRDP
X	Lycées	DRONISEP
x	Collèges	CIO
x	LP	SIEC
	LT-LGT	INSHEA
X	LG	CNED
	LPO	Etabs. Privés
	EREA	INEP
	MELH	UNSS
	CIEP	APE
	ERPD	DDJS
	CREPS	CNEFEI
	DRGIS	CNEFASFS
	Universités	INJEP
	IUT	Représentants des Personnels

Autres :

Nature du document :

- Nouveau
 Modifié
• Reconduit

Le présent document comporte :

Circulaire p. 2
Annexe p. 2
Total p. 4

Versailles, le 01 septembre 2011

**Objet : Coupe nationale des élèves citoyens organisée par l'association
Initiadrroit**

Initiadrroit est une association d'avocats bénévoles qui interviennent dans les lycées et collèges pour illustrer, par des cas pratiques, les cours d'éducation civique, juridique et sociale dispensés par les professeurs chargés de ces enseignements.

Sa finalité est de faire prendre conscience aux élèves de l'importance du droit dans les relations sociales et de leur statut de citoyen au sein d'une société démocratique.

Son action a été formalisée le 16 janvier 2008 par la signature d'une convention tripartite entre l'association et les ministères de l'Education nationale et de la Justice.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, l'association organise la **Coupe nationale biennale des élèves citoyens**, ouverte à toutes les classes de collèges et de lycées sur l'ensemble du territoire national.

Le thème retenu est :

« Le net, la loi et toi ».

A chaque niveau, de la 6^{ème} à la terminale, est attribué un sous-thème dont la liste détaillée figure en annexe.

Chaque classe candidate, est invitée avec l'aide des membres de l'équipe pédagogique, à réunir l'ensemble des réflexions des élèves sur le sous-thème qui leur est proposée.

Elle rédige ensuite une composition qui en développe les enjeux humains et juridiques, ainsi que les solutions qu'il est possible d'apporter aux problèmes posés.

Le texte de la composition ne doit pas dépasser une feuille A4 recto-verso (d'environ 9000 caractères) pour les classes du collège et deux feuilles (d'environ 18000 caractères) pour les classes de lycée.



2/3

Les compositions doivent être adressées au plus tard le 3 janvier 2012 par courrier au

Rectorat de Versailles - DACES 5
A l'attention de M. Imiola
3 boulevard de Lesseps
78017 Versailles cedex.

Un jury académique composé de personnels de l'éducation nationale et d'avocats bénévoles d'Initiadrroit, se réunira au cours du mois de janvier 2012 pour désigner les meilleurs travaux.

Ce jury désignera la meilleure composition par niveau de classe soit un total de sept copies par académie.

Avant le 8 février 2012, les copies retenues seront adressées par le rectorat à l'association Initiadrroit (11 place Dauphine – 75053 Paris Cedex 01)

Un jury national composé de représentants de l'éducation nationale et d'avocats d'Initiadrroit, désignera pour chaque niveau de classe les trois meilleures compositions parmi celles présélectionnées au niveau académique.

Madame Annie Couderc, IEN lettres-histoire, se tient à votre disposition pour répondre aux questions que vous pouvez lui poser à l'adresse suivante : annie.couderc@ac-versailles.fr.

Je vous remercie vivement de l'attention toute particulière que vous voudrez bien porter à la « coupe nationale des élèves citoyens ».

Le Recteur de l'Académie

Alain BOISSINOT

P.J :

- Règlement du concours
- Annexe : Présentation des sous-thèmes par niveau de classe.